

Grand Prix IMT – Académie des sciences [créé en 2017]

APPEL A CANDIDATURES 2018

L'Académie des sciences décernera en 2018 le Grand Prix IMT – Académie des sciences d'un montant de **30.000 euros**.

Ce Prix annuel fondé par l'IMT (Institut Mines-Télécom), en partenariat avec la Fondation Mines-Télécom, est destiné à récompenser un(e) scientifique ayant contribué de manière exceptionnelle par un ensemble de travaux reconnus à l'un des domaines suivants :

- Sciences et technologies de la transformation numérique dans l'industrie ;
- Sciences et technologies de la transition énergétique ;
- Ingénierie de l'environnement.

Le Grand Prix IMT – Académie des sciences est décerné sans condition de nationalité à un(e) scientifique travaillant en France, ou en Europe en liaison étroite avec des équipes françaises et dont les travaux ont conduit à l'émergence d'innovations et de démarches en rupture et ont contribué à la recherche en partenariat avec les entreprises.

Pièces du dossier de candidature

Les dossiers doivent être impérativement transmis à l'Académie des sciences par un directeur de laboratoire, un responsable d'établissement ou un Membre de l'Académie qui apporte son soutien à la candidature. **Les candidatures directes ne sont pas recevables.** De plus, une même personne ne peut être candidat à deux prix la même année.

Ils doivent comprendre :

1. Le formulaire de candidature du Grand Prix IMT – Académie des sciences
2. Une lettre de soutien donnant un avis personnel sur le candidat (1 page)
Cette lettre doit être envoyée directement et confidentiellement à l'Académie.
3. Un bref curriculum vitæ (1 page)
4. Les principaux résultats scientifiques du candidat (2 pages)
5. La liste de ses principales publications (10 au maximum, 1 page)

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature sont à adresser à :

- Par courrier électronique en un fichier unique (format PDF) à l'adresse suivante :
sandrine.megret@academie-sciences.fr, muriel.touly@academie-sciences.fr
- Par voie postale en 1 exemplaire à l'adresse suivante :
Académie des sciences
Service des Séances et des Prix
23, quai Conti – 75006 PARIS

Date limite de dépôt des dossiers de candidature à l'Académie des sciences

Mardi 24 avril 2018

Le Grand Prix sera remis à l'Académie des sciences sous la Coupole de l'Institut de France

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

Sandrine Megret - Tél. : 01.44.41.43.94 - Fax : 01.44.41.44.21, sandrine.megret@academie-sciences.fr

Muriel Touly Tél. : 01.44.41.43.79 - Fax : 01.44.41.44.21, muriel.touly@academie-sciences.fr